



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES LETTRES**

Ecole de langue  
et de civilisation françaises

# **Baccalauréat universitaire de français langue étrangère**

## **(BAFLE)**

### **2024-2025**



## **INFORMATION IMPORTANTE POUR LES ETUDIANT-ES !**

Le **contenu** et les **supports** de cours et conférences sont protégés par la loi fédérale sur les droits d'auteur et, à ce titre, ils ne peuvent pas être reproduits et diffusés sans autorisation.

En outre, la **voix** et **l'image** des enseignant-es et conférenciers/ères leur appartiennent et sont protégées par le code civil (article 28 CCS). Tout enregistrement, même à des fins personnelles et/ou pédagogiques, doit donc faire l'objet d'une demande préalable explicite auprès de l'enseignant-e ou conférencier/ère concerné-e.

# Plan d'études de français langue étrangère

## Avant-propos

### Présentation de la discipline

La discipline "Français langue étrangère" (FLE) vise à développer des outils d'analyse de la langue, de ses usages sociaux, de ses idéologies et de ses modalités d'acquisition. Elle s'adresse aussi bien aux étudiant-es francophones que non francophones<sup>1</sup>.

L'objet d'étude du français langue étrangère consiste en une analyse du français en usage, en situation de contact et en acquisition. Une telle analyse demande :

- le développement d'outils techniques et critiques de description de la langue ;
- une approche des valeurs et statuts du français en contact avec d'autres langues et, partant, une étude de la francophonie ;
- une approche du français dans différentes aires sociales, notamment en milieu institutionnel ;
- une approche du français en acquisition, avec une réflexion introductive sur les incidences didactiques ;
- une approche de la littérature et de ses spécificités en situation de contact (migration, auteur-es plurilingues, voyage, francophonie "périphérique").

Le programme comprend aussi quelques enseignements d'approfondissement des connaissances linguistiques en français, offerts aux étudiant-es non francophones dans le cadre du BA7, à suivre de préférence en début de cursus. Ces enseignements s'articulent toutefois à une approche théorique de la langue et de ses usages et visent un haut niveau de compétence<sup>2</sup>.

### Organisation des études

Certains modules requièrent la réussite préalable d'un autre module : ces conditions sont clairement indiquées dans le plan d'études. Sinon, la progression est libre.

### Attestations et évaluations

Les modules sont évalués sous la forme d'un examen écrit, d'un examen oral ou d'un contrôle continu. Les modalités des contrôles continus sont précisées par l'enseignant-e en début d'année. Certains séminaires sont validés par l'obtention d'une attestation : les modalités pour l'obtention de cette attestation sont différentes selon les séminaires et sont définies par l'enseignant-e en début d'enseignement. Si l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen, le plan d'études le mentionne explicitement.

---

<sup>1</sup> Par " non francophones ", nous pensons aux étudiant-es pour qui le français n'est ni langue de référence (langue parlée en famille ou avec l'entourage immédiat) ni langue de scolarisation (maturité ou équivalent en français). En principe, ces étudiant-es sont soumis-es à l'examen d'admission de français de l'Université de Genève.

<sup>2</sup> Le niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues, où l'on distingue six niveaux allant de A1 à C2. Pour des informations concernant la description des niveaux, voir le site Internet du CECRL : <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>.

### **Dispositions particulières pour les étudiant-e-s non francophones**

Dans le cadre du module BA7, les étudiant-es non francophones pourront bénéficier d'un enseignement visant l'affinement des pratiques linguistiques.

### **Dispositions particulières pour les étudiant-e-s en français ou en linguistique**

Les étudiant-es qui ont " Linguistique " ou " Langue et littérature françaises " comme autre discipline de BA choisiront les deux séminaires du BA4 parmi ceux offerts spécifiquement par la discipline « Français langue étrangère ». Ils/Elles se référeront pour cela au programme des cours.

## **BACCALURÉAT UNIVERSITAIRE**

### **BACHELOR OF ARTS (BA)**

#### **Condition d'admission :**

- Aucune.

**Sauf indication contraire, aucun matériel (dictionnaire par exemple) n'est autorisé pour les examens.**

<b>Module BA1</b>	<b>Structures de la langue</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Développement d'un métalangage scientifique de description de la langue française et de ses structures. Approche théorique assortie d'exercices.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 1.1, 2h/Semestre de CS, Grammaire I.</li><li>• 1.2, 2h/Semestre de CS, Phonétique et phonologie du français.</li><li>• 1.3, 2h/Semestre de CS, Construction et usage du lexique.</li></ul>	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Un examen écrit (4 heures) portant sur la matière des trois CS.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès aux modules BA3b et BA4.	

<b>Module BA2</b>	<b>Approche des littératures francophones</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Etude de quelques aspects des littératures d'expression française et des principaux outils de l'analyse littéraire. Accent mis sur la littérature en contact et sur la francophonie.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2.1, 2h/Semestre de CS, Méthodologie de l'analyse littéraire</li> <li>• 2.2, 2 x 2h/Semestre de SE, Littérature en contact (exemples de thèmes selon les années : littérature et francophonie, littérature romande, littérature et voyage, littérature et migration, etc.)</li> </ul>	
Attestation(s)	Dans le cadre de l'un des séminaires 2.2, travail écrit selon des modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Examen oral (environ 1 heure de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur l'ensemble des enseignements du module sous la forme d'une analyse de texte d'un passage d'une œuvre étudiée en séminaire (2.2).	
Condition(s)	L'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	/	

<b>Module BA3</b>	<b>Discours en contextes</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	------------------------------	-------------------

<b>Demi-module BA3a</b>	<b>Introduction à l'analyse du discours et des interactions</b>	<b>6 crédits</b>
Description	Thèmes concernant les approches pragmatique, énonciative, l'analyse discursive et conversationnelle.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2h/Semestre de CS et 1-2h/Semestre de TP.</li> </ul>	
Attestation(s)		
Evaluation	Un examen écrit (2 heures) portant sur la matière du CS.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Demi-module BA3b</b>	<b>Etude et pratique des écrits académiques</b>	<b>6 crédits</b>
Description	Développement d'une réflexion sur les usages académiques du français, en particulier ceux liés à la rédaction de travaux scientifiques, dans leurs variations disciplinaires. Exercices d'écriture en appui.	
Pré-requis	Réussite du module BA1.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2h/Semestre de CS et 2h/Semestre de TP.</li> </ul>	
Attestation(s)	Exercices réguliers dans le cadre des TP, selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Travail écrit noté de 10-12 pages (environ 20'000 signes, espaces non compris) sur un sujet défini d'entente avec l'enseignant-e responsable du demi-module BA3a ou avec l'un-e des enseignant-es du BA4, pour autant que ce travail soit lié à un enseignement suivi dans ce module.	
Condition(s)	L'attestation doit être acquise avant de soumettre le travail écrit à l'examen.	
Remarque(s)	/	

<b>Module BA4</b>	<b>Etude du français et de ses variations</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Approfondissement linguistique des différences entre français oral et français écrit, des notions de registre et de norme. Initiation à la démarche empirique dans la description des variétés et variantes.	
Pré-requis	Réussite du module BA1.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4.1, 2 x 2h/Semestre de CS, chacun portant sur des niveaux d'analyse différents. Méthodologie de la description des données orales et/ou non standard du français.</li> <li>• 4.2, 2 x 2h/Semestre de SE. Se reporter au programme des cours pour la liste des séminaires thématiques et/ou de linguistique française à choix (ces derniers selon l'offre du BA2b du plan d'études de langue et littérature françaises). Un des deux séminaires choisis au moins portera sur des aspects variationnels.</li> </ul>	
Attestation(s)	Participation active à deux séminaires et travail personnel dans l'un d'eux, selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (4 heures) portant sur la matière des deux CS (4.1).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Les étudiant-es ayant « Linguistique » ou « Langue et littérature françaises » comme autre branche de BA choisiront les deux séminaires dans la liste spécifique proposée par le FLE.	

<b>Module BA5</b>	<b>Cultures et idéologies linguistiques</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Analyse du français en situation de contact. Introduction au plurilinguisme. Approche des représentations et des idéologies autour du français et de la francophonie.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5.1, 2h/Semestre de CR, Français et politique linguistique.</li> <li>• 5.2, 2h/Semestre de CR, Français en contact et plurilinguisme.</li> <li>• 5.3, 2 x 2h/Semestre de SE, Séminaires (2).</li> </ul> <p>Pour les séminaires, exemples de thèmes (variablement disponibles selon les années) : représentations et évolution de la francophonie ; le marché des langues en Suisse, en Europe et dans le monde ; situations linguistiques complexes ; le français et ses variétés ; interculturalité.</p>	
Attestation(s)	Participation active à deux séminaires choisis en 5.3 et travail personnel dans l'un des deux, selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (5.1 et 5.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Module BA6</b>	<b>Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE</b>	<b>12 crédits</b>
Description	Analyse du français en acquisition, de la notion de FLE et des principales incidences didactiques des théories de l'acquisition.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6.1, 2h/Semestre de CR, Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE.</li> <li>• 6.2, 2h/Semestre de CR, Histoire critique des méthodologies en didactique des langues.</li> <li>• 6.3, 2h/Semestre de SE, Séminaire.</li> </ul> <p>Pour le séminaire, à choisir parmi les enseignements proposés.</p>	
Attestation(s)	Dans le cadre du séminaire (6.3), selon des modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (6.1 et 6.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale de 4) conditionne l'accès au demi-module BA7b « Français : langue étrangère, langue d'intégration ».	

<b>Module BA7</b>	<b>Français langue étrangère et migration OU Techniques de la langue OU Champ complémentaire</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	--	-------------------

<b>Module BA7</b>	<b>Français langue étrangère et migration</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	---	-------------------

<b>Demi-module BA7a</b>	<b>Regard interdisciplinaire sur la migration forcée</b>	<b>6 crédits</b>
Description	Décloisonnement des savoirs et développement d'une vision d'ensemble sur la migration forcée au 21 <sup>ème</sup> siècle et ses enjeux historiques.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2h/Semestre de CR, Regard interdisciplinaire sur la migration forcée (cours interfacultaire GSI-FAPSE).</li> </ul>	
Attestation(s)	Une attestation à obtenir selon des modalités définies par les enseignants du CR au début de l'enseignement.	
Evaluation	Travail noté d'une dizaine de pages (entre 15'000 et 20'000 signes environ, espaces et bibliographie non comprises), sur un sujet lié au CR et défini d'entente avec l'enseignant-e responsable du demi-module BA7a en FLE.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

<b>Demi-module BA7b</b>	<b>Français : langue étrangère, langue d'intégration</b>	<b>6 crédits</b>
Description	Développement d'une réflexion autour de l'enseignement de la langue de la région d'accueil pour les personnes issues de la migration.	
Pré-requis	Réussite du module BA6.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7.1. 2h/Semestre de CS, Français langue d'intégration</li> <li>• 7.2. 2h/Semestre de SE</li> </ul>	
Attestation(s)	Dans le cadre du séminaire, selon les modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (3h), sur la matière du CS.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



OU

<b>Module BA7</b>	<b>Techniques de la langue</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5h/Année de CS, Synthèse et argumentation.</li></ul>	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôle continu selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Module réservé aux étudiant-es non francophones qui désirent parfaire leurs connaissances du français ; à suivre de préférence au début du cursus.	

OU

<b>Module BA7</b>	<b>Champ complémentaire</b>	<b>12 crédits</b>
<p>Les étudiant-es ont la possibilité de choisir un module offert par d'autres disciplines de la Faculté des lettres. Ils/elles s'orienteront de préférence vers des enseignements en linguistique, dans le cadre de la linguistique générale ou des linguistiques de langues. Parmi ceux-ci, les thématiques traitant des problèmes d'acquisition, d'enseignement des langues et de bilinguisme représentent un très bon complément aux études de FLE.</p> <p>Dans tous les cas, le choix de l'étudiant-e devra se faire d'entente avec le/la responsable du plan d'études de français langue étrangère.</p>		

## **MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES**

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

Particulièrement pertinents pour les études en langues modernes et en linguistique :

<b>Module BA5</b>	<b>Cultures et idéologies linguistiques</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	---	-------------------

<b>Module BA6</b>	<b>Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	---	-------------------

# Descriptif des enseignements

## Abréviations

CR = cours, CS = cours-séminaire, SE = séminaire, TP = travaux pratiques  
A = semestre d'automne, P = semestre de printemps, AN = annuel

## BA1 : Structures de la langue

### **Evaluation du module**

*Examen écrit de 4 heures, en session d'examen, qui portera sur la matière des trois cours-séminaires du module (Grammaire I, Phonétique et phonologie du français, Construction et usage du lexique).*

## Grammaire I

**32M1001** CS.A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, lundi 12-14

Les objectifs de cet enseignement sont d'assurer la connaissance d'un métalangage grammatical cohérent et de développer les capacités d'analyse des catégories, des fonctions et des structures grammaticales. Il contient un exposé des règles grammaticales dans une perspective critique et une observation des points traités dans des énoncés authentiques. Les chapitres concernés sont entre autres : - La phrase simple et ses extensions. - Les verbes : emplois particuliers des temps, modes et voix. - Les propositions relative, gérondive, complétive et infinitive. - Les compléments et propositions circonstanciels.

## Phonétique et phonologie du français

**32M1092** CS.A (semestriel, automne)

Isabelle Racine, mercredi 12-14

Cet enseignement a pour buts d'acquérir les notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique ainsi qu'en phonologie, de connaître le système phonologique du français et d'être capable de le transcrire au moyen de l'API, de décrire les différences et les correspondances entre graphie et phonie en français. Il contient une présentation des notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique, une présentation du système phonologique du français et de ses difficultés particulières, dans une perspective acquisitionnelle (L1 et L2), ainsi que des exercices de transcription phonétique. La dimension contrastive – différentes variétés de français et français vs autres langues – sera également examinée.

## Construction et usage du lexique

**32M1011** CS.P (semestriel, printemps)

Françoise Zay, jeudi 16-18

Ce cours-séminaire permet de s'initier à une approche descriptive du lexique français, d'acquérir des connaissances sur les unités qui constituent le lexique et leur variabilité, tant en diachronie (histoire du vocabulaire français, emprunts aux autres langues) qu'en synchronie (définition et typologie des unités lexicales) ainsi que de réfléchir sur des notions couramment utilisées pour décrire des relations sémantiques entre unités lexicales (notions d'homonymie et de polysémie par exemple).

Il est organisé en deux parties : A) Histoire de la langue : les origines et l'évolution du vocabulaire français (étymologie, emprunts, néologie). B) Introduction à la sémantique lexicale : notion de signe linguistique, question des unités (mot / lexème / morphème), types d'unités (mots grammaticaux / mots pleins), analyse du sens et des relations lexicales, introduction à la lexicographie. La présentation des notions théoriques de base et des outils méthodologiques sera accompagnée d'exercices pratiques (analyse de corpus, mise en application des notions sur des exemples précis, discussion de lectures) qui requièrent la participation active des étudiant-es.

## BA2 : Approche des littératures francophones

### ***Evaluation du module***

*Examen oral* d'environ 30 minutes en relation avec la matière du cours-séminaire et des séminaires (sous la forme d'une explication de texte).

*Attestation* : travail écrit dans l'un des séminaires 2.2.1 ou 2.2.2, à obtenir avant l'examen. L'attestation ne sera délivrée qu'au moment où les deux séminaires auront été activement suivis. Les modalités du travail en séminaire ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.

## Méthodologie de l'analyse littéraire

**32M1093** CS.A (semestriel, automne)

Valérie Zuchuat Emery, Nadine Bordessoule Gilliéron, Matthieu Bernhardt, mercredi 14-16

L'objectif de ce cours-séminaire de méthodologie est de permettre à l'étudiant-e d'acquérir les principaux outils de la critique littéraire. Les séances associeront la synthèse théorique d'une notion en particulier et sa mise en pratique dans l'analyse d'extraits littéraires.

Ce cours-séminaire présentera ainsi différents outils d'analyse spécifiques, aussi bien narratologiques et lexicaux que rhétoriques ou syntaxiques : distinction fiction-narration, rôle et organisation d'un texte descriptif, focalisation, figures de rhétorique ou encore notions de versification, notamment.

## Poétique du lieu chez C.F. Ramuz et Ph. Jaccottet

**32M1094** SE.A (semestriel, automne)

Valérie Zuchuat Emery, vendredi 8-10

Si le lieu tend à réunir une communauté, le paysage est l'objet d'une expérience sensible le plus souvent vécue individuellement. Dans ses écrits, Ph. Jaccottet revient sur l'émotion qui a pu le saisir auprès d'un torrent de montagne, face à un temple grec ou devant la lumière si particulière des paysages de la Drôme où il s'était établi dès 1953. L'une de ses ultimes publications, *La Clarté Notre-Dame* (2021), redit cette émotion avec plus d'acuité encore, le temps « ayant passé ». C.F. Ramuz de son côté interroge la force des éléments naturels et des lieux auxquels se mesurent les personnages de ses romans : lac, montagne, village de plaine. L'environnement familier se trouve parfois confronté à un ailleurs rêvé – dans *L'Amour du monde* (1925) ou dans *La Beauté sur la terre* (1927) –, ailleurs dans lequel l'imaginaire se projette au-delà du lac et des océans.

Notre séminaire s'attachera donc à étudier la poétique du lieu et du paysage, à la suite des travaux d'Aline Bergé et de Michel Collot, dans des œuvres de C.F. Ramuz et de Ph. Jaccottet. Par une attention particulière portée à la lecture de l'image – centrale dans l'esthétique ramuzienne et jaccottéenne –, nous observerons la manière dont les auteurs construisent un rapport au monde. Et nous les suivrons par ailleurs dans les liens qu'ils tissent avec d'autres arts (la peinture, la musique), convoqués pour leur pouvoir réparateur.

### Bibliographie

C. F. Ramuz, *La Beauté sur la terre* (1927). Edition utilisée en séminaire : Plaisir de lire, 2016 (postface de Vincent Verselle).

Philippe Jaccottet, *Après beaucoup d'années* (1994) in *Cahier de verdure* suivi de *Après beaucoup d'années*, Paris, Gallimard (« Poésie/Gallimard »), 2003.

Philippe Jaccottet, *La Clarté Notre-Dame*, Paris, Gallimard (coll. « Blanche »), 2021

Une commande pour le séminaire sera effectuée en librairie.

## Récits de voyage en « France Antarctique »

**32M1095** SE.P (semestriel, printemps)

Matthieu Bernhardt, jeudi 12-14

La petite colonie française fondée dans la baie de Rio de Janeiro, baptisée « France Antarctique », si elle n'a vécu que quelques années (1555-1560), occupe une place privilégiée dans la littérature géographique renaissante. André Thevet, Jean de Léry (membre de la délégation envoyée au Brésil par Calvin) et Michel de Montaigne se sont fait l'écho de cette aventure singulière en terre brésilienne où catholiques et réformés-pensaient pouvoir cohabiter pacifiquement. Leurs œuvres, au-delà de leur indéniable valeur littéraire, véhiculent de précieuses informations documentaires sur l'Amérique, sur la nation tupinamba et, par un effet miroir, sur la société française de l'époque.

Dans ce séminaire, nous étudierons les modalités et les enjeux des récits de voyage de Thevet et Léry, ainsi que les rapports intertextuels qu'ils entretiennent avec le célèbre essai de Montaigne intitulé « Des cannibales ». Pour ce faire, nous articulerons une lecture rapprochée des textes avec des considérations plus larges sur « l'écriture de l'Autre ».

## Bibliographie

Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil (1578)*, éd. Frank Lestringant, Paris, Le Livre de poche, « Bibliothèque classique », 1994.

*Le Brésil d'André Thevet : Les singularités de la France Antarctique (1557)*, éd. établie par Frank Lestringant, Paris, Chandeigne, 1997.

Michel de Montaigne, *Essais*. Livre Premier, éd. J. Céard, Paris, LGF, Le Livre de Poche, 2002.

## BA3 : Discours en contextes

### Demi-module BA3a – Introduction à l'analyse du discours et des interactions

#### Introduction à l'analyse du discours et des interactions

**32M1096** CS.A (semestriel, automne)

Anne Grobet, jeudi 10-12

Ce cours-séminaire présente et analyse l'émergence de concepts-clés sur lesquels se fondent les principales approches du discours et des interactions (énonciative, pragmatique, conversationnelle, etc.). Sont ainsi abordées les questions des fonctions du discours, de ses unités, de sa structure, de son hétérogénéité et de la prise en compte du contexte. Au terme de ce cours-séminaire accompagné de travaux pratiques, l'étudiant-e aura acquis une connaissance des enjeux théoriques des modèles d'analyse et une compétence pratique à analyser de manière fine différents genres de discours.

**Evaluation** : Examen écrit de 2h portant sur la matière du CS.

#### Analyse du discours et des interactions : travaux pratiques

**32M1097** TP.A (semestriel, automne)

Anne Grobet, mardi 10-12

***Attention, ces TP débutent la troisième semaine de cours***

Ces travaux pratiques accompagnent le CS 32M1096 « Introduction à l'analyse du discours et des interactions ». Ils visent à thématiser les aspects méthodologiques des différentes approches et à mettre en pratique les notions étudiées sur des corpus variés.

### Demi-module BA3b – Etude et pratique des écrits académiques

#### **Condition préalable**

*Réussite du module BA1.*

#### Etude et pratique des écrits académiques

**32M1098** CS.A (semestriel, automne)

Françoise Zay, lundi 8-10

**32M1099** TP.A (semestriel, automne)  
Françoise Zay, lundi 10-12

L'objectif central est que les étudiant-es développent une réflexion sur les usages académiques du français, dans ses dimensions tant sociolinguistiques qu'énonciatives, tout en perfectionnant leurs propres compétences rédactionnelles. Dans ce but, il leur sera demandé de : – Analyser les normes, explicites et implicites, qui régissent les écrits universitaires, et réfléchir sur les rapports entre ces textes et d'autres types de textes. – Décrire un certain nombre de procédés linguistiques et de techniques d'écriture mises en œuvre dans les travaux académiques, et approfondir la question de l'interdiscours (citation, allusion, discours rapporté au sens large) en lien avec la déontologie de l'utilisation des sources. – Expérimenter dans leur propre pratique d'écriture les questions et notions abordées au cours.

Les travaux pratiques font partie intégrante de l'enseignement (ils ne sont pas optionnels) ; un certain nombre de travaux écrits effectués à domicile seront exigés, selon des modalités et des délais fixés en début d'enseignement.

### **Evaluation**

Travail écrit noté de 10-12 pages (environ 20'000 signes, espaces non compris, hors corpus et exemples) sur un sujet défini d'entente avec l'enseignante, en principe lié à l'enseignement suivi dans le demi-module BA3a. L'attestation doit être acquise avant de soumettre le travail écrit à l'examen.

Attestation : Exercices réguliers dans le cadre des TP, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Remarque : CS et TP sont indissociables. La participation régulière est requise.

## **BA4 : Etude du français et de ses variations**

### **Condition préalable**

Réussite du module BA1.

### **Evaluation du module**

Examen écrit de 4h, en session d'examen, qui portera sur la matière des deux cours-séminaires du module ('Regard phonologique sur la variation en français oral' et 'Grammaire II').

Attestation : Pour obtenir l'attestation requise par le module, il est nécessaire de participer activement à deux séminaires du module (3 absences au maximum) et de présenter un travail écrit dans l'un des deux. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.

## **Regard phonologique sur la variation en français oral**

**32M1101** CS.A (semestriel, automne)  
Isabelle Racine, lundi 16-18

L'objectif de ce cours-séminaire est d'approfondir les notions théoriques de base acquises dans le cadre du cours « Phonétique et phonologie du français », donné dans le cadre du module BA1, en développant les aspects liés à la variation phonologique, notamment

diatopique. Différentes variétés de français seront examinées sur la base de données de corpus et une méthodologie d'analyse sera mise en place et appliquée à ces données.

## Grammaire II

**32M1100** CS.P (semestriel, printemps)

Laurence Benetti, mardi 14-16

Ce cours fait suite au cours « Grammaire I », donné dans le cadre du module BA1 et est donc conçu dans cette perspective. L'objectif principal est d'apprendre à développer des capacités de réflexion sur la langue, en utilisant un métalangage approprié. Différents points de grammaire seront traités dans une perspective métalinguistique qui mettra l'accent sur l'apprentissage de méthodes d'analyse diverses (analyse distributionnelle, grammaire générative, étude syntaxique du français parlé et de certaines structures non standard).

## Variation et prononciation : perspectives scientifiques

**32M1144** SE.P (semestriel, printemps)

Isabelle Racine, mercredi 10-12

La question des accents étant très souvent thématifiée dans les médias, ce séminaire vise à poser un regard scientifique sur cette problématique. L'objectif y sera ainsi d'examiner comment, concrètement, les différentes déclinaisons de la variation phonologique – mais pas seulement – peuvent être étudiées sous un angle scientifique. Ce séminaire constitue par conséquent un prolongement/approfondissement des notions vues dans le cours-séminaire « Regard phonologique sur la variation en français oral » de ce même module. La réflexion proposée sera basée sur différents projets de recherche actuels, essentiellement situés dans le champ de la linguistique de corpus, ce qui nous permettra également d'aborder les aspects méthodologiques de ce type de recherches. En fonction de leurs intérêts, les étudiant-es pourront également être amené-es à s'interroger sur les implications didactiques des données examinées, ainsi qu'à leur rapport avec la/les norme(s).

## Normes et variations

**32M1102** SE.P (semestriel, printemps)

Laurence Benetti, mercredi 12-14

Ce séminaire propose une approche contrastive des normes grammaticales et des méthodes de description qui intègrent les phénomènes variationnels en tant qu'éléments constitutifs du système, une étude des fonctions sociolinguistiques de la variation, un examen des contextes, à l'écrit et à l'oral, où il y a conflit entre respect de la norme et optimisation des fonctions pragmatiques de la communication, ainsi que des analyses de cas d'hypercorrection. Durant le semestre, divers micro-systèmes du français seront abordés, choisis en fonction des possibilités de variation qu'ils présentent ainsi que des difficultés qu'ils représentent pour les apprenants.

## Grammaire(s) : observation critique

**32M1103** SE.P (semestriel, printemps)

Bertrand Sthioul, jeudi 10-12

Ce séminaire vise à mieux connaître et différencier les différents types d'ouvrages traitant de la grammaire française, à développer une réflexion critique sur ces ouvrages, sur les règles de grammaire présentées et sur la notion de « norme », ainsi qu'à développer sa capacité à identifier un problème grammatical. Il consiste en une lecture critique, sur des points de grammaire précis, de quelques ouvrages de référence (grammaires plus ou moins prescriptives, dictionnaires, manuels de FLE, recueils d'exercices et leurs corrigés). Il s'appuie sur des études d'exemples pouvant être considérés comme problématiques, voire faux, et sur une réflexion sur les notions de norme, d'écart, de variation, de niveau de langue et de registre.

## BA5 : Cultures et idéologies linguistiques

### *Evaluation du module*

Examen oral d'environ 30 minutes.

*Cet examen évalue simultanément les cours 'Français et politique linguistique' et 'Français en contact et plurilinguisme'. Tirage au sort de deux questions.*

Attestation : *Pour obtenir l'attestation requise par le module, il est nécessaire de participer activement à deux séminaires du module (3 absences au maximum) et de présenter un travail écrit dans l'un des deux. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.*

## Français et politique linguistique

**32M1025** CR.A (semestriel, automne)

Laurent Gajo, mardi 12-14

Ce cours vise à aborder la langue, et en particulier le français, dans son contexte socioculturel et idéologique. En tant qu'institution sociale, la langue ne peut être pleinement comprise en dehors d'une perspective sociolinguistique. Ce cours revient donc sur la définition même de langue et sur les normes qui la traversent. Il veille aussi à documenter les rapports de force entre langues, entre communautés linguistiques et à l'intérieur de celles-ci. Des notions telles que *dialecte*, *langue polynomique*, *langue régionale*, *langue officielle* ou *langue seconde* sont interrogées. La notion de poids des langues est examinée, avec une focalisation particulière sur la f/Francophonie. En lien avec la présentation du processus d'aménagement linguistique, un accent est mis sur les opérateurs francophones de politique linguistique et sur les relations des locuteurs/trices francophones à leur langue (anglicismes, écriture inclusive, etc.).

## Français en contact et plurilinguisme

**32M1024** CR.P (semestriel, printemps)



Laurent Gajo, mardi 12-14

A travers une perspective linguistique, sociolinguistique et socioéducative, ce cours aborde de manière critique les phénomènes de contact de langues et de multi-plurilinguisme. Après une introduction générale prenant appui sur la diversité des langues en Suisse, le cours s'organise en deux grands chapitres, le plurilinguisme individuel et le plurilinguisme dans l'éducation. Le premier se penche notamment sur les définitions du plurilinguisme et les replace dans leur contexte historique et idéologique. Il s'attache aussi à décrire la compétence plurilingue et ses manifestations dans le discours. Le deuxième grand chapitre présente notamment des approches relevant de la didactique du plurilinguisme, complémentaires à ce qu'offre habituellement la didactique des langues étrangères. Le cours se clôt par une réflexion sur le plurilinguisme dans les pratiques scientifiques, au cœur de débats très actuels.

## Plurilinguisme et positionnements identitaires

**34M1116** SE.A (semestriel, automne)

Alexei Prikhodkine, mercredi 16-18

L'objectif du séminaire est de comprendre les logiques par lesquelles les individus plurilingues produisent des définitions d'eux-mêmes. Pour ce faire, nous essaierons de répondre aux questions suivantes : quelles expériences favorisent ou freinent les auto-identifications des migrant-es en tant que francophones et plurilingues ? Dans quelle mesure les langues d'origine des migrant-es peuvent-elles être considérées comme des emblèmes identitaires par défaut ? Suffit-il de se déclarer francophone pour être considéré-e comme tel ?

L'enseignement sera articulé autour de la notion d'identification et d'idéologie et du rôle joué par les représentations linguistiques dans la définition de soi. En partant du constat que les récentes transformations sociodémographiques des sociétés occidentales ont abouti à des rapports plus complexes entre langue et ethnicité, nous examinerons les facteurs pouvant avoir une incidence sur les orientations identitaires des locuteurs/trices plurilingues, tels la position de ces derniers/ères dans l'espace social et les catégorisations dont ils/elles sont l'objet. Enfin, nous envisagerons les enjeux sociaux des différents positionnements identitaires des personnes issues de l'immigration, notamment dans les domaines de l'appropriation du français et de la dynamique sociolinguistique dans la francophonie.

## Différenciation sociolinguistique et diversité francophone

**32M1110** SE.A (semestriel, automne)

Alexei Prikhodkine, jeudi 12-14

L'objectif de cet enseignement est de comprendre les mécanismes de la différenciation sociolinguistique et d'examiner la manière dont se crée le lien entre formes linguistiques et phénomènes sociaux. Les questions suivantes serviront de fil rouge au séminaire : comment des différences linguistiques (des sons, des mots) deviennent-elles des constructions sociales (par ex., « un accent », « une langue ») diversement valorisées et quels sont les enjeux sociaux, en termes d'inclusion et d'exclusion, de la production de frontières (sociales, ethniques, etc.) par le biais du langage ?

Le phénomène de différenciation sera approché au travers des notions telles que la standardisation, l'idéologie ou le style sociolinguistique. Une attention particulière sera portée à l'application de ces notions à l'analyse de différentes situations francophones. Les questions soulevées lors de cet enseignement seront en grande partie abordées à partir des études traitant des situations migratoires.

## **La Suisse et ses langues**

**32M1069** SE.P (semestriel, printemps)  
Stéphane Borel, lundi 12-14

Le fait que la Suisse ne réponde pas à l'équation « un Etat - une langue » est propice au développement de connaissances et représentations approximatives sur le sujet. Nous partirons de ces « mythes » dans la perspective de comprendre les motivations sous-jacentes de leur emprise sociale et de rétablir les faits. L'objectif du séminaire sera d'appréhender la diversité linguistique helvétique, balancée entre son quadrilinguisme fédéral et son multilinguisme effectif, et d'en saisir les valeurs et enjeux aux niveaux collectif, individuel et institutionnel. Pour ce faire, nous effectuerons un zoom détaillé de chaque région linguistique, en vertu du principe de territorialité qui régit les langues en Suisse, et aborderons quelques cas qui échappent à ce dernier. Nous nous intéresserons en outre aux frontières linguistiques, aux pratiques bilingues, aux langues moins répandues et/ou non territorialisées, ainsi qu'à la question de l'enseignement/apprentissage des langues. L'environnement graphique et auditif, à savoir le « paysage linguistique », sera convoqué tout au long du séminaire en tant qu'élément indicateur fort du contexte sociolinguistique local et situé.

## **Français en Suisse / Français de Suisse : perspectives socio-didactiques en langues seconde / étrangère**

**32M1120** SE.P (semestriel, printemps)  
Roberto Paternostro, lundi 14-16

Le français jouit d'un statut particulier dans le paysage sociolinguistique de la Suisse : il y est à la fois langue première, seconde et étrangère. Néanmoins, cette tripartition ne rend que partiellement compte de la complexité du contact linguistique et de son impact sur l'enseignement/apprentissage des langues. L'objectif de ce séminaire est donc de questionner la pertinence de ces catégorisations à partir d'une approche didactique située et de réfléchir aux enjeux de l'enseignement du français langue étrangère et seconde dans le contexte helvétique. Ces aspects théoriques s'accompagneront de l'analyse de problématiques plus empiriques : les normes pédagogiques à privilégier, la définition d'objectifs contextualisés, la mise au point de méthodologies spécifiques, la création de matériel didactique adapté.

## BA6 : Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE

### **Evaluation du module**

Examen oral d'environ 30 minutes. Cet examen évalue simultanément les cours 'Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE' et 'Histoire critique des méthodologies en didactique des langues'. Tirage au sort de deux questions.

Attestation : Pour obtenir l'attestation requise par le module, il est nécessaire de participer activement à un séminaire du module (3 absences au maximum) et de présenter un travail dans ce cadre. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.

### **Histoire critique des méthodologies en didactique des langues**

**32M1104** CR.A (semestriel, automne)  
Roberto Paternostro, lundi 14-16

Nous passerons en revue les principaux courants méthodologiques qui ont marqué l'évolution de la didactique des langues du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Nous chercherons à en comprendre les caractéristiques dominantes tout en les situant dans leur contexte socio-culturel. Nous analyserons leur lien avec les théories linguistiques et psychologiques qui ont accompagné leur développement.

### **Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE**

**32M1030** CR.P (semestriel, printemps)  
Laurent Gajo, mardi 16-18

Ce cours aborde quelques questions majeures liées à l'apprentissage et à l'enseignement des langues étrangères ou secondes. Il problématise les notions d'*apprentissage* et de *langue étrangère*, réfléchit au rôle du contexte sociolinguistique et de la trajectoire des apprenant-es, se demande si le processus d'apprentissage d'une langue tertiaire est spécifique, interroge l'effet des activités métalinguistiques dans la mise en place des ressources linguistiques. Après avoir dressé un panorama des grands courants théoriques développés en linguistique de l'acquisition, le cours s'arrête plus particulièrement sur les approches interactionnistes et détaille les mécanismes liés aux stratégies de résolution de problèmes de communication, aux procédures de correction et aux profils d'apprenant-es. De nombreux exemples tirés d'interactions effectives en classe sont analysés à titre d'illustration.

## Techniques et supports motivants : jeux, énigmes et humour

**32M1032** SE.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, vendredi 10-12

Les objectifs de ce séminaire sont de se familiariser à des techniques et supports motivants, de dégager la valeur d'apprentissage des activités présentées, de replacer une activité dans une séquence didactique et d'élaborer des activités pédagogiques à partir de supports motivants. Nous travaillerons dans ce séminaire à partir de jeux (jeux de langage et jeux dérivés du théâtre), de documents liés aux énigmes (histoires policières) et de documents humoristiques (des histoires drôles aux sketches en passant par les dessins d'humour).

## L'analyse d'erreurs pour une correction formative

**32M1034** SE.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, vendredi 12-14

Ce séminaire se propose d'entraîner à repérer et interpréter les erreurs dans le cadre d'une correction formative. Il se basera sur des corpus constitués de productions écrites d'apprenant-e-s allophones et s'articulera autour des points suivants :

- normes et variations
- quel français enseigner ?
- de la faute à l'erreur
- la place de l'erreur dans les différentes méthodologies
- les différents courants de l'analyse d'erreurs
- la correction formative de textes selon les quatre niveaux (pragmatique, textuel, morphosyntaxique et lexical)

## BA7 : Français langue étrangère et migration OU Techniques de la langue

### BA7 – Français langue étrangère et migration

***Ce module étant offert pour la première fois cette année, les étudiant-es qui souhaitent le suivre sont prié-es de prendre contact avec la conseillère académique pour le FLE (I. Racine) avant le début des enseignements.***

### Demi-module BA7a – Français langue étrangère et migration

#### ***Evaluation du demi-module***

***Travail écrit noté d'une dizaine de pages (entre 15'000 et 20'000 signes environ, espaces et bibliographie non comprises), sur un sujet lié au CR et défini d'entente avec l'enseignant-e responsable du demi-module BA7a en FLE (I. Racine)***

***Attestation : A obtenir dans le CR. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement (voir avec I. Racine).***

## Regard interdisciplinaire sur la migration forcée (cours interfacultaire)

**J2M292** CR.A (semestriel, automne)  
Invité-es et enseignant-es de l'Université  
Coordonné par Julie Franck, jeudi 16-18

La migration forcée est aujourd'hui un important phénomène de société qui pèse d'un poids démesuré sur les agendas politiques de tous les pays développés, et qui interpelle de près la communauté académique de l'Université de Genève, fondée sur l'ouverture et l'échange. L'appréhension et la compréhension de ce phénomène complexe et évolutif nécessite une approche interdisciplinaire large, pour analyser à la fois le phénomène migratoire et les réactions qu'il suscite dans les communautés d'accueil, notamment la Suisse. Le cours propose une initiation aux diverses perspectives développées dans les différents domaines académiques de l'Université de Genève, en réunissant des contributions provenant de l'ensemble des Facultés et du GSI, intervenant en alternance sur deux ans. La construction des savoirs se fait par le biais de deux axes : (1) 12 séances de cours organisées de manière dynamique durant lesquelles l'enseignant-e est amené-e à interagir soit avec un-e partenaire de terrain, soit avec un-e autre enseignant-e/chercheur-e au sein de « bulles d'interdisciplinarité » ; (2) 1 conférence grand public donnée en soirée au semestre d'automne.

Les étudiant-es sont en outre incité-es à échanger avec les personnes issues de la migration forcée à Genève via le programme Uni-R du Global Studies Institute et les cafés solidaires (<https://www.unige.ch/fapse/cite/cafes-solidaires/>) se tenant les mercredis matin à la cafétéria d'Uni Mail

## Demi-module BA7b – Français : langue étrangère, langue d'intégration

### **Condition préalable**

Réussite du module BA6.

### **Evaluation du module**

Examen écrit de 3h, en session d'examen, qui portera sur la matière du CS « Français Langue d'Intégration ».

Attestation : Pour obtenir l'attestation requise par le demi-module, il est nécessaire de participer activement au séminaire et de présenter un travail dans ce cadre. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.

## Français Langue d'Intégration

**32M1152** CS P (semestriel, printemps)  
Laurent Gajo, jeudi 16-18

L'enseignement de la langue de la région d'accueil aux personnes immigrées constitue un enjeu et un défi dans de nombreux pays occidentaux, dont la Suisse. L'objectif explicite est de fournir à des populations souvent défavorisées un atout pour leur intégration sociale, culturelle et professionnelle. Les rapports entre ressources langagières et intégration socioprofessionnelle restent toutefois complexes et feront, précisément, l'objet de cet enseignement. Nous interrogerons ces rapports sur deux plans, celui de la recherche

scientifique, nécessairement interdisciplinaire, et celui de l'action institutionnelle. Pour nous aider dans notre réflexion et, surtout, pour éclairer ce deuxième plan, nous donnerons la parole à une diversité d'intervenants externes, spécialistes de l'accueil, de la politique migratoire et de l'interculturalité.

## **Analyse de pratiques didactiques : le cas de l'enseignement de l'oral en FLE**

**34M1107** SE.P (semestriel, printemps)

Isabelle Racine, lundi 16-18

Ce séminaire vise à proposer une réflexion sur la langue orale et la manière dont elle est – et pourrait être – enseignée. Nous examinerons les spécificités de l'oral, en lien avec les représentations des enseignant-es et des apprenant-es. En nous basant sur des exemples concrets de pratiques didactiques (manuels, ressources pédagogiques, séquences filmées, etc.), nous réfléchirons à la notion de « normes pédagogiques » pour l'enseignement de l'oral. Le séminaire sera également l'occasion de découvrir différentes ressources multimédia, les progrès rapides effectués ces dernières années dans le domaine de l'informatique ayant passablement élargi la gamme d'outils à disposition. Nous verrons également comment mettre à profit les ressources – encore souvent brutes – offertes par les grands corpus oraux de français (p. ex. CLAPI, ESLO, PFC, etc.), qui accordent une place de choix à la grande diversité inhérente à la langue.

## **BA7 – Techniques de la langue**

### **Synthèse et argumentation**

**32M1070** CS.AN (annuel – 5 heures)

Bertrand Sthioul, lundi 8-11 et mercredi 8-10, annuel

Les objectifs de ce cours-séminaire sont de savoir écouter, lire et analyser divers types de documents, de développer la capacité à utiliser la langue orale et écrite dans un contexte académique, d'apprendre à poser une problématique et à produire une argumentation cohérente en réinvestissant des sources variées. Différentes activités seront proposées, telles que lecture de textes, écoute de documents sonores, visionnement d'émissions, exercices ciblés, productions orales et écrites de longueur variée, afin de développer progressivement la maîtrise des techniques suivantes :

- Exploitation du discours d'un autre locuteur (restitution, reformulation et résumé de la parole d'autrui) ;
- Prise de position sur un thème donné (construction d'une argumentation, maîtrise des liens logiques, modalisation) ;
- Synthèse de différentes sources (confrontation de documents, résumé, compte rendu critique).

### **Évaluation**

Contrôle continu sur l'année.

Le contrôle continu se compose de quatre épreuves écrites réparties sur l'année, pendant les semaines de cours. Les trois premières durent 2 heures 30. La dernière dure 4 heures. La moyenne est calculée en prenant la note de la 4<sup>ème</sup> épreuve (qui compte double) et les deux meilleures notes des trois autres épreuves.

Conditions : pour pouvoir se présenter à une épreuve du contrôle continu, un-e étudiant-e doit avoir assisté à plus de 70% des cours préparatoires à chaque épreuve. L'étudiant-e doit également avoir rendu, dans les délais, un nombre déterminé de travaux écrits (précisé par l'enseignant-e lors de chaque période préparatoire à une épreuve).

Remarque(s) :

- Si un-e étudiant-e se présente au premier contrôle continu et renonce au DE1b, par la suite, cela sera compté comme un échec et il/elle n'aura donc plus que deux tentatives.
- Un-e étudiant-e qui remplit les exigences au niveau des présences et du nombre de travaux à rendre mais échoue au contrôle continu peut, s'il/elle le souhaite, se présenter à un examen de rattrapage à une session ultérieure, qui comptera comme une 2<sup>ème</sup> tentative. Par contre, un-e étudiant-e qui ne satisfait pas à ces exigences doit refaire l'intégralité du module.

### **TP au laboratoire (offre supplémentaire, facultative et non créditée)**

**32M1071** – TP.A (automne, facultatif)

Margaux Sittarame, mercredi 13-14

Travail personnel dirigé, au moyen des diverses ressources du laboratoire de langues. Les exercices seront pratiqués en autonomie et peuvent concerner la compréhension orale et l'amélioration de la prononciation ainsi que l'entraînement à la lecture à voix haute.

Ces travaux pratiques sont facultatifs. Ils ne sont pas évalués et ne donnent droit à aucun crédit.

Conditions : les étudiant-es doivent s'inscrire au début de chaque semestre, la gestion des inscriptions se faisant en fonction du nombre de places disponibles.

La première séance du semestre (mercredi 18 septembre) sera consacrée à la formation à l'utilisation du laboratoire. Lors de la deuxième séance (mercredi 25 septembre), les étudiant-es passeront un test qui permettra à l'enseignante d'élaborer un programme de travail personnalisé. Les étudiant-es qui n'auront pas assisté à ces deux séances initiales ne seront pas autorisés à utiliser le laboratoire en cours de semestre. Un-e étudiant-e absent-e sans justification pendant deux séances consécutives sera désinscrit-e.

## Codes et emplacements des salles de cours

Code	Bâtiment	Adresse
PHIL	Philosophes	Bd des Philosophes 22 1205 Genève
IFAGE	Ifage	Place des Augustins 19 1205 Genève
M	Uni Mail	Boulevard du Pont-d'Arve 40 1205 Genève
PM	Pavillon Mail	Boulevard du Pont-d'Arve 40 <i>derrière Uni Mail</i>
U	Uni Dufour	Rue du Général-Dufour 24 1205 Genève
L	Landolt	Rue De-Candolle 2 1205 Genève



<https://www.unige.ch/lettres/fr/infos/lieu/>



<b>Semestre d'automne 2024</b>		<b>Semestre d'automne 2024</b>	
<b>Rentrée (séance d'information)</b> Lundi 16 septembre ou mardi 17 septembre		<b>Inscription en ligne « IEL »</b>	
<b>Début des cours</b> Mercredi 18 septembre		<b>Inscriptions « IEL » aux cours</b>	Du vendredi 27 septembre au lundi 7 octobre
<b>Fin des cours</b> Vendredi 20 décembre		<b>Inscriptions « IEL » aux examens</b> (Session janvier-février)	Du vendredi 18 octobre au lundi 28 octobre
<b>Informations pour l'inscription en ligne « IEL »</b> <b>Séance obligatoire uniquement pour les étudiants : DE+BA+MA</b>	Jeudi 26 septembre 18h15 – salle Uni-Mail R290		
<b>Dies Academicus</b> (pas de cours entre 10h et 12h)	Vendredi 11 octobre		
<b>Semaine de lecture</b> (pas de cours)	Du lundi 4 au vendredi 8 novembre		
<b>Session d'examens janvier-février 2025</b>	<b>Du lundi 20 janvier au mercredi 5 février</b>		
<b>Semestre de printemps 2025</b>		<b>Semestre de printemps 2025</b>	
<b>Début des cours</b> Lundi 17 février		<b>Inscription en ligne « IEL »</b>	
<b>Fin des cours</b> Vendredi 16 mai		<b>Inscriptions « IEL » aux cours</b>	Du lundi 17 février au mercredi 26 février
<b>Semaine de révision</b> Du lundi 19 au vendredi 23 mai		<b>Inscriptions « IEL » aux examens</b> (Session mai-juin)	Du lundi 3 mars au jeudi 13 mars
<b>Pâques</b> (congé)	Vendredi 18 avril au dimanche 27 avril		
<b>Fête du travail</b> (congé)	Jeudi 1 <sup>er</sup> mai		
<b>Ascension</b> (congé)	Jeudi 29 mai		
<b>Pentecôte</b> (congé)	Lundi 9 juin		
<b>Session d'examens mai-juin 2025</b>	<b>Du lundi 26 mai au vendredi 13 juin</b>		
<b>Session d'examens août-septembre 2025</b>	<b>Du lundi 25 août au vendredi 5 septembre</b> (dates susceptibles d'être modifiées !)	<b>Inscriptions « IEL » aux examens</b> (Session août-septembre)	Du lundi 30 juin au dimanche 6 juillet (dates susceptibles d'être modifiées !)

